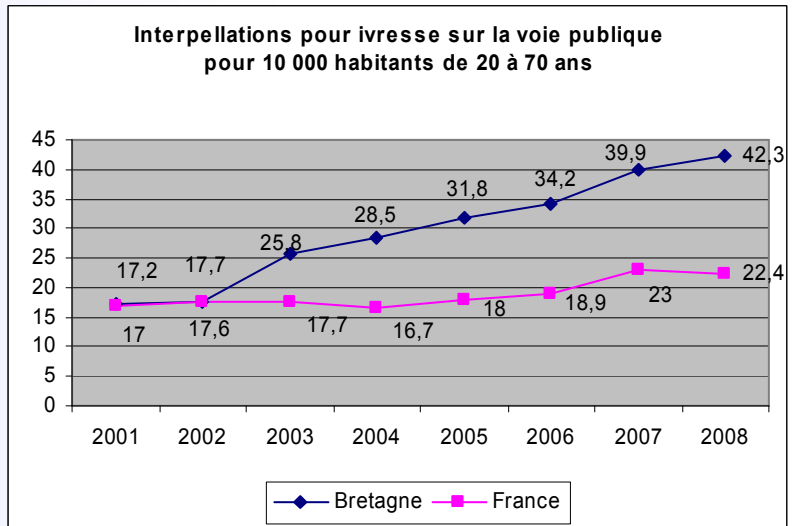


Interpellations pour ivresse sur la voie publique

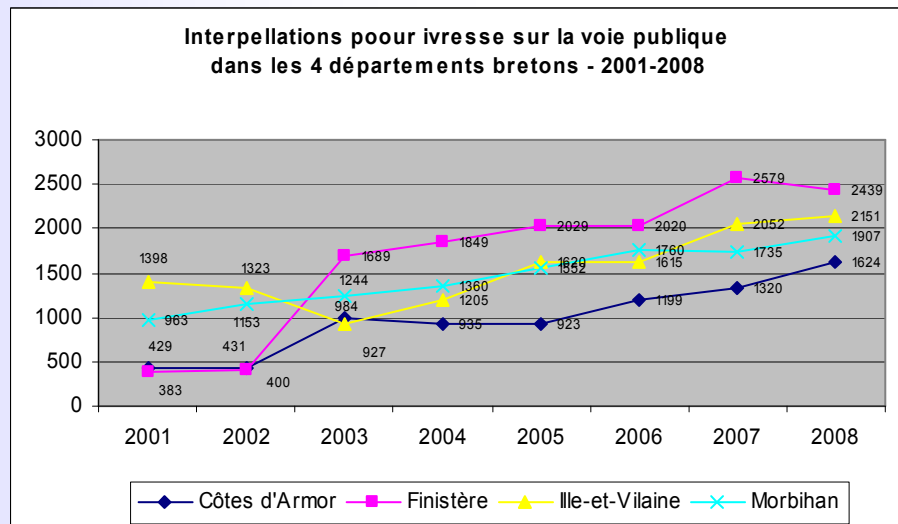
Après une relative stabilité des interpellations pour ivresse sur la voie publique en Bretagne, on note une augmentation significative de celles-ci depuis 2002 : +139%. Au niveau français, une légère évolution est à noter sur cette même période : +27.3%.

Le nombre d'interpellations pour ivresse sur la voie publique pour 10 000 habitants de 20 à 70 ans est supérieur à la moyenne française. Ainsi, en 2001 et 2002, la Bretagne se situait respectivement au 11^{ème} et 10^{ème} rang des régions françaises. En 2008, la Bretagne se classe au 1^{er} rang des régions françaises (42.3 en Bretagne vs 22.4 en France). Il convient de préciser toutefois, qu'il est difficile de déterminer exactement quels sont les facteurs explicatifs de ce constat :

- changement de comportement des individus ?
- augmentation du nombre d'actes des services de police et gendarmerie ?
- une conjonction de ces deux facteurs ainsi que d'autres ?



Source : DGNP/DGNG, OFDT-ILIAD



Source : DGNP/DGNG, OFDT-ILIAD

La tendance continue à être à la hausse sur les départements bretons hormis sur le Finistère où une légère baisse est constatée entre 2007 et 2008 (- 5,43%).